

## ARTICLE



### **République démocratique du Congo : 10% des forêts tropicales mondiales et 40 millions de personnes à l'abri du mercenariat du carbone**

*Kinshasa, le 2 mars 2012* - Le 15 février dernier, le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la RDC, José Endundo, a signé à Kinshasa un arrêté instituant la procédure d'homologation des projets de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre liés à la Déforestation et la Dégradation forestière (REDD). Il s'agit d'un grand pas en avant vers la mise en place du mécanisme REDD dans le deuxième pays forestier tropical du monde.

« Avec 145 millions d'hectares de forêts, la République démocratique du Congo a une double responsabilité, envers ses populations tout d'abord, car cette forêt abrite plus de 40 millions de personnes, dont les peuples autochtones pygmées. Quand on veut mettre en place un mécanisme comme REDD qui vise à donner une valeur financière au carbone forestier, ces populations s'alarment des risques de spoliation, de corruption etc. C'est une crainte légitime et il est essentiel de les protéger. Mais la RDC a aussi une responsabilité vis-à-vis de la communauté internationale qui doit lutter collectivement contre le réchauffement climatique. Nous devons donc avancer, et de manière appropriée et rassurante » a déclaré le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme.

Protéger les populations forestières et rassurer les partenaires internationaux, c'est aussi une préoccupation majeure pour Bruno Guay, conseiller technique à la Coordination Nationale REDD qui travaille depuis plus d'un an à la mise en place de ce nouveau dispositif : « L'idée maîtresse, c'est que toute entreprise, organisation ou communauté souhaitant développer un projet visant à émettre des crédits carbone REDD en RDC doit désormais s'enregistrer au niveau national et passer par une procédure de contrôle qui assure la transparence et la légitimité de chaque transaction ». Plusieurs outils ont ainsi été développés comme le registre national des activités et financement REDD et le manuel de procédures. Ils sont déjà opérationnels même s'ils devront encore être améliorés au fil du temps.

« Pour avoir le droit d'émettre et de commercialiser des crédits carbone issus de projets sur le territoire national, l'investisseur devra, au préalable, partager son projet sur Internet afin de le rendre public et accessible à tous. Il devra également passer un contrôle d'honorabilité et démontrer que son projet respecte les sauvegardes et standards REDD mondialement reconnus, mais aussi qu'il est viable et contribue durablement à l'amélioration des conditions de vie des populations. Enfin, son accréditation sera conditionnée à l'aval d'une Commission permanente composée d'experts et pilotée par le gouvernement mais où siègent aussi des représentants de la société civile, des peuples autochtones et du secteur privé. »

Léon Kanu Mbizi, Coordonnateur national REDD, va plus loin : « C'est aussi une manière de dire que tout argent REDD en RDC est de l'argent propre, de l'argent utile. Le système permet d'éviter les risques de double comptabilité des crédits, d'assurer la traçabilité des fonds, de garantir que la forêt et les populations en bénéficient réellement. C'est un grand pas qui témoigne de l'engagement de la RDC pour un mécanisme REDD vraiment efficace et au service du développement. Nous échangeons avec nos partenaires internationaux. En Afrique, en Amérique Latine, l'exemple congolais ouvre la voie et alimente les réflexions dans de nombreux pays. Nos partenaires internationaux comprennent de plus en plus qu'en appuyant la REDD en RDC, ils contribuent à la réussite du mécanisme international. »

Vincent Kasulu, Directeur du Développement Durable au Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, ouvre d'ailleurs de nouvelles perspectives : « Aujourd'hui REDD, demain les mécanismes de développement propre (MDP), les actions d'atténuation appropriées aux circonstances nationales (NAMA), ou encore des activités d'adaptation. Nous expérimentons un modèle mais le registre REDD a vocation à évoluer et à servir de plate-forme pour la transparence et l'harmonisation des financements et des activités relatives au climat en République démocratique du Congo. Les bonnes pratiques développées dans le cadre de REDD alimentent des réflexions bien plus larges ». Ainsi, le processus REDD joue aussi un rôle moteur dans la préparation de différents plans sectoriels et l'émergence d'une stratégie climat pour le pays.

Car le chemin est encore long. En dépit de ce nouveau pas important vers REDD, le pays doit faire face à de nombreux défis pour réussir à préserver durablement sa forêt tout en assurant le développement de sa population. En effet, l'Indice de Développement Humain est le plus bas du monde d'après le dernier rapport sur le développement humain publié pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Fabien Monteils, Conseiller Technique Principal du programme ONU-REDD et du processus national, replace la signature de l'arrêté dans le contexte plus large de la préparation du pays à REDD : « Cet arrêté revêt une double signification. Techniquement, c'est une avancée indéniable. Mais c'est aussi un geste politique et un point de repère « psychologique ». Pour réussir REDD, toutes les forces vives de la RDC doivent relever le défi du « travailler ensemble », ce qui passe par le renforcement d'une confiance encore fragile. »

« Car REDD est un pari ambitieux auquel les Congolais, depuis les communautés locales jusqu'aux élites, doivent croire. Associer préservation de la forêt et croissance économique durable requiert une transformation profonde et l'inscription du pays sur la voie d'un véritable développement vert. En ce sens, la RDC est aujourd'hui un laboratoire formidable, mais il faut poursuivre nos efforts. Cet arrêté protège la population et la forêt, il rassure aussi les investisseurs sérieux prêts à s'engager dans REDD, mais il reste encore à définir justement où on investit, avec quels moyens, selon quelles options, suivant quelles approches et pour quels résultats. Parallèlement, le gouvernement et ses partenaires poursuivront le travail vers l'élaboration d'une stratégie nationale et les moyens de sa mise en œuvre. »

José Endundo est lucide à ce sujet et il ne cesse de renouveler l'appel du gouvernement aux partenaires: « Depuis le Forum de haut niveau sur la forêt et le changement climatique qui s'est tenu en octobre dernier à Kinshasa, un dialogue de politique a été engagé entre le gouvernement et ses partenaires internationaux avec la facilitation du PNUD. Car notre ambition est d'engager la phase d'investissement REDD dès l'année prochaine. C'est alors qu'on verra la vraie valeur de tout le travail abattu depuis 2009. C'est là qu'on pourra juger des effets sur le terrain, pour la forêt mais aussi pour l'amélioration des conditions de vie de la population congolaise. Ce n'est pas un processus facile, mais nous démontrons jour après jour qu'avec une vision et un leadership national fort et la confiance des partenaires, tout est possible. L'arrêté que je viens de signer en est la parfaite illustration. Tout ce travail a été piloté et réalisé par mon ministère, avec l'appui coordonné de nos partenaires. Par exemple le PNUD via le programme ONU-REDD a fourni l'expertise technique et a financé le premier travail de programmation du registre en partenariat avec l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), pendant que la Banque mondiale prenait en charge la rédaction de l'arrêté et la deuxième version du registre. C'est une belle illustration de la façon avec laquelle le processus REDD fonctionne ici. Et la RDC n'a pas fini de vous étonner ! »

*Pour de plus amples informations, veuillez contacter :*

Florence Marchal, Spécialiste en communication, + 243 99 300 27 95 ou [florence.marchal@undp.org](mailto:florence.marchal@undp.org)

Le PNUD est le réseau mondial du système des Nations Unies pour le développement, qui préconise le changement et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources, afin de les aider à construire un monde meilleur. Nous sommes présents sur le terrain, dans 177 pays, les aidant à développer leurs propres solutions aux défis mondiaux et nationaux de développement. Ces pays renforcent leurs capacités locales, en s'appuyant sur le personnel du PNUD et son large éventail de partenaires. Plus d'informations sur notre site web. Suivez-nous sur *twitter and facebook*.